

Procès-verbal

Réunion ordinaire publique CCJL/2023-2024/07 du Consortium Centre Jules-Léger,
tenue le jeudi 16 mai 2024, en diffusion sur le web.

La présidence fait le rappel que la réunion publique ordinaire est enregistrée et diffusée en direct sur Youtube.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

La réunion ordinaire publique du Consortium Centre Jules-Léger du jeudi 16 mai 2024 est ouverte à 19 h 01.

SONT PRÉSENTS :

Vice-présidence:	Johanne Lacombe (occupe le fauteuil à la présidence)
Conseiller/Conseillères scolaires :	Suzanne Salituri, Benoit Fortin, Jeannette Labrèche, Melinda Chartrand
Directeur de l'éducation :	Jean-François Boulanger
Membres de l'administration :	Johanne Fiset, Caroline Portelance, Ayda Girgis
Interprète LSQ :	Sabrina St-Louis
Soutien technique :	Catherine Richard
Secrétaire de séance :	Janie Mayer
Absence motivée :	Samia Ouled Ali

Énoncé : Reconnaissance du territoire

Nous aimerions vous demander de réfléchir au territoire sur lequel vous vous retrouvez et de vous rappeler que les peuples autochtones utilisent ces terres depuis des millénaires. Nous tenons à reconnaître les traités qui existent dans nos régions et que malgré le fait que ces traités furent signés il y a plusieurs années, ils sont encore très pertinents aujourd'hui.

Nous reconnaissons également que Terre-Mère est le foyer des Premières Nations, des Métis, des Inuit et de tous les non autochtones. C'est dans cet esprit de partage que nous veillons collectivement à protéger la terre, l'eau, les animaux et à nous respecter les uns et les autres dans l'intérêt de la paix et de l'amitié pour les générations à venir.

2. PRÉSENTATION AU CONSEIL / OCCASIONS DE RECONNAISSANCE

2.1. Philippe Poirier

M. Grenier remercie Philippe Poirier, Coordonnateur au soutien à l'élève du programme de logement éducatif. Philippe s'est distingué par sa diligence, son professionnalisme et son dévouement. Il joue un rôle essentiel dans les programmes pour la surdit , la surdic c t  et la c c t , offrant un soutien pr cieux au personnel  ducatif et aux  l ves, et veillant   ce qu'ils b n ficient de ressources adapt es.

Philippe collabore  troitement avec le personnel scolaire, les familles et les sp cialistes pour cr er un environnement d'apprentissage inclusif o  chaque  l ve peut s' panouir. La communaut   ducative est honor e de compter Philippe parmi son  quipe et le remercie pour son engagement.

Mme Lacombe f licite Monsieur Poirier pour la r ception de cet honneur. Elle mentionne que lorsque la r ussite des  l ves et leur  panouissement sont au c ur de notre mission, il devient naturel de d ployer nos ailes pour leur offrir le meilleur. Elle souligne que M. Poirier le fait avec brio, et que son engagement est inestimable. Elle exprime sa gratitude en d clarant que l' quipe du CCJL est privil gi e de le compter parmi ses membres.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La pr sidence demande l'adoption de l'ordre du jour.

MOTION 1, R SOLUTION CCJL/23-24/50

Il est propos  par la conseill re Chartrand
Appuy  du conseiller Fortin

QUE soit adopt  tel que pr sent  l'ordre du jour de la r union ordinaire publique CCJL/2023-2024/07 du 16 mai 2024.

Adopt e

D CLARATION DE CONFLITS D'INT R TS

Aucune d claration de conflit d'int r t n'est soulev e sur un des sujets au pr sent ordre du jour.

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1. Réunion ordinaire du 25 avril 2024

La présidence demande s'il y a des changements à apporter au procès-verbal du 25 avril 2024. Aucun changement n'est soulevé. Elle demande l'adoption du procès-verbal.

MOTION 2, RÉOLUTION CCJL/23-24/51

Il est proposé par la conseillère Labrèche
Appuyé de la conseillère Salituri

QUE soit adopté tel que présenté le procès-verbal de la réunion ordinaire du CCJL du 25 avril 2024.

Adoptée

5. SUIVIS DÉCOULANT DE LA DERNIÈRE RÉUNION

- Sans objet

6. POINTS DE DÉCISION, DISCUSSION

6.1. Dotation préliminaire 2024-2025

Mme Ayda Girgis a présenté aux conseillers scolaires le rapport sur la dotation préliminaire pour 2024-2025. Basée sur les prévisions d'effectifs, la dotation totale est de 104,34 ETP. Les principales augmentations sont au niveau du personnel enseignant, du logement éducatif et du personnel d'appui. Les autres secteurs restent stables. Une augmentation de plus de 15 élèves est prévue, ce qui pourrait augmenter les coûts.

MOTION 3, RÉOLUTION CCJL/23-24/52

Il est proposé par la conseillère Salituri
Appuyé de la conseillère Chartrand

QUE soit reçu le rapport CCJL/09/2024-2025 portant sur la dotation du personnel pour l'année scolaire 2024-2025, et ce, tel présenté lors de la séance ordinaire du CCJL du 16 mai 2024.

Adopté

7. RAPPORTS DES COMITÉS

7.1 Réunion ordinaire siégeant en comité plénier à huis clos du 16 mai 2024

La présidence demande l'adoption du rapport de la séance à huis clos d'aujourd'hui.

MOTION 4, RÉOLUTION CCJL/23-24/53

Il est proposé par la conseillère Labrèche
Appuyé de la conseillère Chartrand

QUE soit reçu le rapport du comité plénier à huis clos du 16 mai 2024.

Adoptée

Les recommandations ci-dessous ont été approuvées à huis clos et à huis clos restreint.

Accompagnement en Intelligence artificielle

MOTION 5, RÉOLUTION CCJL/23-24/54

Il est proposé par la conseillère Labrèche (même proposeur)
Appuyé de la conseillère Salituri (même appuieur)

QUE la recommandation portant sur un processus de demande de prix pour des services d'experts soit adoptée telle que présentée lors de la réunion ordinaire siégeant en comité plénier à huis clos du 16 mai 2024.

Adoptée

Mise en oeuvre du Règlement 83/24 sur l'évaluation du rendement des directeurs de l'éducation

Mandat du Comité

MOTION 6, RÉOLUTION CCJL/23-24/55

Il est proposé par la conseillère Salituri (même proposeur)
Appuyé de la conseillère Labrèche (même appuieur)

QUE soit adopté le mandat du Comité d'évaluation du rendement de la direction de l'éducation qui se lit ainsi : « Conformément au Règlement de l'Ontario 83/24, le mandat du Comité d'évaluation du rendement de la direction de l'éducation est d'évaluer, selon les cycles d'évaluation prévus, l'atteinte des objectifs fixés au cadre de rendement de la direction de l'éducation et secrétaire-trésorier ».

Adoptée

Membriété du Comité

MOTION 7, RÉOLUTION CCJL/23-24/56

Il est proposé par le conseiller Fortin (même proposeur)
Appuyé de la conseillère Chartrand (même appuieur)

QUE, conformément au Règlement 83/24, le Comité d'évaluation du rendement de la direction de l'éducation soit créé et composé des six (6) conseillères et conseillers scolaires du CCJL.

Adoptée

Élection à la présidence du Comité d'évaluation du rendement de la direction de l'éducation

MOTION 8, RÉOLUTION CCJL/23-24/57

Il est proposé par la conseillère Labrèche (même proposeur)
Appuyé de la conseillère Chartrand (même appuieur)

QUE Samia Ouled-Ali soit nommé(e) à la présidence du Comité d'évaluation du rendement de la direction de l'éducation pour un mandat se terminant à la fin du cycle d'évaluation 2024-2025.

Adoptée

Révision de la politique 2.2 – Évaluation du rendement de la direction de l'éducation et secrétaire-trésorier

MOTION 9, RÉOLUTION CCJL/23-24/58

Il est proposé par le conseiller Fortin (même proposeur)
Appuyé de la conseillère Salituri (même appuieur)

QUE soit adoptée telle que modifiée la politique 2.2 - Évaluation du rendement de la direction de l'éducation telle que présentée lors de la réunion ordinaire du CCJL du 16 mai 2024.

Adoptée

8. RAPPORTS DE MONITORAGE DES POLITIQUES

8.1. 3.3 : Traitement des élèves et des parents

M. Boulanger présente son rapport qui est en accord avec la Politique 2.2 - Évaluation de rendement de la direction de l'éducation. Il interprète l'énoncé global de la Politique 3.3 - Traitement des élèves et des parents, soulignant les attentes concernant un environnement d'apprentissage accueillant, sécuritaire, respectueux de la diversité et propice à un apprentissage efficace. Les contraintes spécifiques sont analysées en termes d'interprétation, de conformité et de données pour chaque point. Les mesures prises pour respecter ces contraintes sont détaillées, y compris les procédures de communication avec les parents, les directives de sécurité pour les élèves, le respect et la dignité dans le traitement des élèves et des parents, ainsi que la protection de la vie privée. Enfin, il mentionne qu'il est en conformité avec tous les éléments.

MOTION 10, RÉOLUTION CCJL/23-24/59

Il est proposé par le conseiller Fortin
Appuyé de la conseillère Labrèche

QUE soit reçu le rapport de monitoring POL-3.3/01/2023-2024 portant sur la politique 3.3 – Traitement des parents et des élèves pour la période du 21 août 2023 au 10 mai 2024 tel que présenté à la réunion ordinaire du 16 mai 2024.

Adoptée

8.2. 3.1 : Planification financière et budgétisation

Mme Johanne Fiset présente son rapport qui porte sur la Politique 3.1 - Planification financière et budgétisation. L'énoncé global de la politique exige que la direction de l'éducation présente des prévisions budgétaires en accord avec les priorités du Conseil et garantissant la stabilité financière du Consortium Centre Jules-Léger. Le rapport interprète cette politique en détail, assurant que le budget planifié respecte les exigences.

La conformité à la politique est examinée à travers cinq contraintes spécifiques, chacune précisant des attentes pour la planification budgétaire et les prévisions. Le rapport fournit des données et des interprétations pour chacune de ces contraintes, démontrant la conformité.

L'annexe inclut une prévision des revenus pour l'année scolaire 2024-2025, détaillant les sources de revenus du Consortium.

MOTION 11, RÉOLUTION CCJL/23-24/60

Il est proposé par la conseillère Salituri
Appuyé de la conseillère Chartrand

QUE soit reçu le rapport de monitoring POL-3.1/02/2023-2024 portant sur la politique 3.1 – Planification financière et budgétisation pour l'année financière 2024-2025, tel que présenté à la réunion ordinaire du 16 mai 2024.

Adopté

9. DÉCISIONS EN BLOC

- Sans objet

10. COMMUNICATION ET APPUI AU CONSEIL

10.1. ACÉPO

La conseillère Labrèche mentionne ne pas avoir de nouvelle information pour le moment étant donné que l'ACÉPO n'a pas eu d'autre rencontre depuis notre réunion du 25 avril, mais souligne que leur prochaine rencontre aura lieu le 30 mai et qu'elle pourra apporter des précisions lors de notre rencontre du mois de juin.

10.2. AFOCSC

La conseillère Chartrand mentionne ne pas avoir eu de nouvelle rencontre du CA de l'AFOCSC, elle dit avoir hâte au congrès annuel qui aura lieu la semaine prochaine à Toronto. Les sujets qui y seront discutés seront entre autres la planification stratégique ainsi qu'une présentation sur la gouvernance.

10.3. FNCSF

La conseillère Lacombe mentionne ne pas avoir de nouvelle information pour le moment, mais souligne que leur prochaine rencontre aura lieu en juin.

10.4. Rapport de l'élève conseillère

Dans son rapport, l'élève conseillère partage les activités prévues à l'école ce mois-ci. Ils se préparent à inscrire les élèves pour un camp d'apprentissage estival étendu à deux semaines cette année en raison du succès de l'année précédente. Les élèves sont également engagés dans les préparatifs pour le tournoi des sourds au Canada à Toronto, visant à stimuler leur expérience et à les encourager à sortir de leur zone de confort. L'école a récemment accueilli un caméraman pour filmer leur chanson d'école, offrant une expérience enrichissante à toute la communauté scolaire. Enfin, ils anticipent avec enthousiasme la cérémonie de remise des diplômes pour les premiers diplômés du Consortium Centre Jules Légers dans cinq semaines.

10.5. Rapport de la direction de l'éducation

Dans son rapport du 16 mai 2024, M. Boulanger a souligné plusieurs points clés : la conclusion des négociations avec l'AEFO central et la poursuite des discussions avec l'AEFO et le SEFPO locales, la participation active du CCJL aux regroupements provinciaux comme le congrès de l'ADFO, l'exploration des possibilités offertes par l'intelligence artificielle pour améliorer les opérations et la réussite des élèves, la visite du PDG de l'Hôpital Montfort pour discuter de partenariats potentiels, le prêt des locaux du CCJL pour des activités des conseils scolaires de la région, la préparation à accueillir des regroupements provinciaux pour l'année prochaine, et la célébration de divers événements tels que le mois de l'autisme et la semaine nationale de la santé mentale.

10.6. Couvertures médiatiques

Le rapport sur les couvertures médiatiques est déposé. Les points suivants sont abordés: les statistiques des médias sociaux, journées et semaines systémiques et quelques faits saillants.

10.7. Plan travail

La mise à jour du plan de travail annuel est déposée. Aucun changement significatif n'est présent.

10.8. Code de conduite - NPP 128

Le directeur de l'éducation informe les conseillers scolaires des nouvelles mesures uniformisées mises en place par le gouvernement de l'Ontario pour soutenir les élèves, le personnel et les parents dans leur apprentissage. À partir de l'année scolaire 2024-2025, des restrictions seront appliquées sur l'utilisation des appareils mobiles personnels en classe, notamment l'accès aux sites des médias sociaux et la prise ou la diffusion de vidéos ou de photos sans consentement. De plus, les procédures d'application des interdictions liées au tabac, aux cigarettes électroniques, au cannabis, à l'alcool et aux drogues illicites seront révisées. La note de service fournit aux conseils scolaires des révisions au Code de conduite provincial et des directives sur leur pouvoir et leur responsabilité dans l'élaboration, l'établissement et l'application des codes de conduite. Le CCJL avait déjà une directive administrative, le PROG-CCJL-05, qui a été révisée pour inclure ces changements.

La présidence demande l'adoption des points de communication.

MOTION 12, RÉOLUTION CCJL/23-24/61

Il est proposé par le conseiller Fortin
Appuyé de la conseillère Labrèche

QUE soient reçus les points de communication tels que présentés lors de la réunion ordinaire publique du CCJL du 16 mai 2024.

Adoptée

11. RÉTROACTION DE LA RÉUNION

Tous les conseillers soulignent leur joie d'avoir fait cette rencontre en personne et remercient l'administration pour la planification des activités.

Mme Lacombe mentionne qu'il serait bon de travailler sur le taux de participation du sondage. Elle souligne le beau travail au niveau du financement et de l'augmentation du personnel.

12. LEVÉE DE LA RÉUNION

MOTION 13, RÉOLUTION CCJL/23-24/62

Il est proposé par la conseillère Chartrand
Appuyé du conseiller Fortin

QUE la réunion ordinaire publique CCJL/2023-2024/07 du 16 mai 2024 du Consortium Centre Jules-Léger soit levée à 19 h 44.

Adoptée



Johanne Lacombe, Présidente par intérim
Adopté le 13 juin 2024

MOTION 2, RÉOLUTION CCJL/23-24/64